L'ACTUALITÉ SAINTAGATHOISE



Mairie de Sainte-Agathe

3 route du Bourg - Le Bourg 63120 SAINTE-AGATHE 04.73.51.50.27

mairie@sainteagathe.fr

<u>www.sainteagathe.fr</u>





Horaires d'ouverture Lundi 08h30-12h00-13h30-16h30 leudi et vendredi 08h30-12h00

Dans ce numéro

Le mot du Maire

Nouvelles brèves

- Réouverture du Roc Blanc
- Personnel communal
- Travaux 2024
- Vente de bois de chauffage

Dates à noter

Résultats des élections européennes

Le mot du Maire

Saintagathoises, Saintagathois, chers amis,

Comme je vous l'ai annoncé en 2023 voici une nouvelle feuille d'informations communales qui complète votre bulletin municipal « Sainte-Agathe au fil du temps ».

Dans un contexte financier difficile, avec une inflation galopante, le Conseil Municipal a voté, le 25 mars dernier, un budget que l'on peut qualifier « de père de famille », qui a pris, bien entendu en compte les besoins de fonctionnement de la commune et les travaux nécessaires pour améliorer vos conditions de vie (ceux-ci sont détaillés dans la rubrique « Travaux 2024 ».

Vu le déficit budgétaire colossal de l'État, il est probable que nous subissions en 2025, une baisse très significative des

subventions de l'État, de la Région et du Département.

Aussi, le Conseil Municipal dans le budget 2024,a réservé une somme importante pour pouvoir financer nos investissements en 2025.

Enfin, je tiens à signaler la belle vitalité des associations communales qui animent sans relâche notre commune, créant ainsi un climat d'amitié et de convivialité.

Très important; je me permets de vous rappeler d'aller voter les 30 juin et 07 juillet prochains. Les élections législatives, dans l'ambiance actuelle, façonneront l'avenir de la démocratie dans notre pays.

Je vous souhaite un très bel été, lumineux à Sainte-Agathe.

Daniel BALISONI

Nouvelles brèves

Réouverture de l'Auberge du Roc Blanc

Enfin, un jeune couple habitant Sainte-Agathe, au chemin de La Bonnetias, Thomas et Ophélie, nous ont présenté leur candidature pour gérer l'auberge intercommunale.

Thomas est un cuisinier confirmé qui désire nous présenter des plats régionaux élaborés à base de produits frais et locaux.

Ophélie, qui sera responsable du bar et de la salle, est rompue au contact avec le public : elle était animatrice dans un centre de loisirs à Puy-Guillaume.

Ces deux jeunes gens, qui vont se marier à Sainte-Agathe dans quelques jours, sont dynamiques ; ils veulent s'investir de manière durable dans la gestion du Roc Blanc, en proposant des heures d'ouverture régulières, des animations festives et surtout une cuisine de qualité à des prix raisonnables.

Personnel communal

Renfort

Comme toutes les années, un cantonnier saisonner a été recruté en renfort de l'agent technique titulaire pour la période du 1^{er} avril au 15 septembre 2024, à raison de 20 heures par semaine.

Son rôle : l'entretien du centre bourg, l'entretien des espaces verts, les petits travaux de maintenance des bâtiments et des extérieurs.

Il s'agit de Madame Céline CLADERA JUAN résidant au Moulin Blanc.

Travaux 2024

Rappel des opérations d'investissement 2024 :

- Réfection des façades de la Salle des Fêtes
- Aménagement d'un espace bureau / vestiaire dans l'atelier technique communal
- Mise aux normes de l'installation électrique de la Salle des Fêtes
- Vitrification du hall d'entrée de la Mairie en régie communale
- Acquisition d'une remorque
- Boisement expérimental d'une parcelle communale

Voirie 2024

Chemin Mousset-Mary	Enrobé sur 200 ml
Chemin Raynaud-La Gonie	Enrobé sur la placette
Chemin de La Vacherie	Busage des fossés
Chemin de la Montagne	Busage des fossés
Chemin du Marthuret	Busage de fossés
Chemin du cimetière	Élargissement voie en enrobé
Nombreuses voies communales menant	Curage fossés en régie communale
aux habitations	
Chemin de la Montagne	Arasement du talus en régie communale pour
	améliorer la visibilité dans le virage
Chemin du Rocher	Apport de matériaux primaires 0/40

Vente de bois de chauffage aux habitants

Par délibération du 27 mai 2024, le Conseil Municipal de Sainte-Agathe a décidé de mettre en vente du bois de chauffage issu de la parcelle communale cadastrée AO 207 située le long de la route départementale n°102 *(environ 60 stères)*.

Les modalités de cette vente étaient les suivantes : vente réservée exclusivement aux habitants ayant leur domicile réel et fixe sur Sainte-Agathe, sur demande écrite à déposer en Mairie avant le 17/06/24 16h30, dans la limite de 5 stères par foyer, au prix de 50€ le stère non livré et à usage exclusif d'autoconsommation (revente strictement interdite).

Dates à noter

<u>Le dimanche 30 juin 2024</u>

1er tour des élections législatives

<u>Le samedi 06 juillet 2024</u>

- Repas dansant estival
 - « Pain, vin et ritournelles »

Le dimanche 07 juillet 2024

2nd tour des élections législatives

Le dimanche 21 juillet 2024

Repas de l'ACCA

Le samedi 27 juillet 2024

Concerts de Vollore dans l'église

Le dimanche 1er septembre 2024

Brocante

Le samedi 21 septembre 2024

Journées Européennes du Patrimoine

Le samedi 19 octobre 2024

• Randonnée

Du 25 au 27 octobre 2024

Exposition « Art sur la Montagne »

Dimanche 08 décembre 2024

 Festivités de Noël pour les aînés et les enfants

Résultats de élections européennes à Sainte-Agathe

INSCRITS	186					
O LIVE HOLD	140			BOKEAU DE VOIE UNIQUE		
VOIANIS	113			MAIRIE DE STE-AGATHE		
BLANCS	1			3 ROUTE DU BOURG - LE BOURG		
NULS	3			63120 SAINTE-AGATHE		
SUFFRAGES EXPRIMES	110					
ABSTENTION	73	39,25%				
	en nombre de voix	% uə			en nombre de voix	% uə
1 Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	0	0,00%	20 Pierre L	Pierre LARROUTUROU	0	%00'0
2 Philippe PONGE	0	%00'0	21 George	Georges RENARD-KUZMANOVIC	0	%00'0
3 Marion MARÉCHAL	2	1,82%	22 Selma LABIB	LABIB	0	%00'0
4 Manon AUBRY	7	6,36%	23 Camille	Camille ADOUE	0	%00'0
5 Jordan BARDELLA	28	25,45%	24 Florian	Florian PHILIPPOT	0	%00'0
6 Marie TOUSSAINT	6	8,18%	25 Édouar	Édouard HUSSON	0	%00'0
7 Nagib AZERGUI	0	0,00%	26 Pierre-I	Pierre-Marie BONNEAU	0	%00'0
8 Hélène THOUY	1	0,91%	27 Raphaé	Raphaël GLUCKSMANN	20	18,18%
9 Olivier TERRIEN	0	0,00%	28 Charles	Charles HOAREAU	0	%00'0
10 Caroline ZORN	0	0,00%	29 Jean L/	Jean LASSALLE	14	12,73%
11 Valérie HAYER	13	11,82%	30 Francis	Francis LALANNE	0	%00'0
12 Audric ALEXANDRE	0	0,00%	31 Guillaul	Guillaume LACROIX	0	%00'0
13 Marine CHOLLEY	0	0,00%	32 Lorys E	Lorys ELMAYAN	0	%00'0
14 Yann WEHRLING	0	0,00%	33 Léon D	Léon DEFFONTAINES	12	10,91%
15 François ASSELINEAU	1	0,91%	34 Gaël C	Gaël COSTE-MEUNIER	0	%00'0
16 Michel SIMONIN	0	%00'0	35 Jean M	Jean Marc GOVERNATORI	1	0,91%
17 Jean-Marc FORTANÉ	0	0,00%	36 Hamad	Hamada TRAORÉ	0	%00'0
18 François-Xavier BELLAMY	2	1,82%	37 Laure F	Laure PATAS D'ILLIERS	0	%00'0
19 Nathalie ARTHAUD	0	0,00%	38 Patrice	Patrice GRUDÉ	0	%00'0

Directeur de la publication et de la rédaction : M. Daniel BALISONI - Maire IPNS Tiré à 110 exemplaires - Gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique